

Établissement stable : l'identifier, le gérer ou l'éviter

Mesurer les risques et les enjeux fiscaux de la qualification d'établissement stable

PUBLIC

Fiscalistes - Responsables comptables, financiers et juridiques
- Avocats - Experts-comptables

PRÉ-REQUIS

Connaître les mécanismes de fiscalité internationale (utilisation des conventions internationales notamment)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Nombreuses illustrations pratiques

Discussion de cas concrets tirés de l'expérience de l'intervenant et des problématiques des participants

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec

Code
1288

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
2 065 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Identifier les critères constitutifs de l'établissement stable
- Traiter fiscalement les opérations réalisées par un établissement stable français
- Réagir à la révélation a posteriori d'un établissement stable

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Identifier les critères constitutifs de l'établissement stable

Définir fiscalement l'établissement stable

- Les critères de l'établissement stable en droit interne
- Les critères de l'établissement stable en droit conventionnel
- L'approche administrative et jurisprudentielle
- L'impact des travaux de l'OCDE
- Les activités non constitutives d'un établissement stable
- Le traitement des éventuels conflits de qualification
- Le rescrit établissement stable
- Cas pratique : analyser des situations de fait pour déterminer si elles caractérisent ou non l'existence d'un établissement stable
- Atelier de réflexion : un site web peut-il constituer un établissement stable ?

Cerner les difficultés de la notion d'établissement stable dans une économie « numérique »

- Vers une définition spécifique de l'établissement stable ?
- Vers une taxation particulière ?
- Brainstorming : quelles sont les évolutions récentes de la jurisprudence du Conseil d'Etat et de la CJUE ?

vos accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Traiter fiscalement les opérations réalisées par un établissement stable français

Identifier les obligations liées à la constitution d'un établissement stable

- Les déclarations auprès des administrations fiscales et sociales
- Les obligations comptables et fiscales
- La problématique du contrôle des changes pour les remontées de liquidités
- La dissolution de l'établissement stable
- Partage d'expérience : quelles sont les difficultés administratives fréquemment rencontrées dans la gestion fiscale d'un établissement stable en France ?

Examiner les principes d'imposition de l'établissement stable

- L'établissement stable, contribuable local
- L'imposition des bénéfices : revenus à prendre en compte, charges déductibles
- Les taxes indirectes, les impôts locaux
- La soumission éventuelle à des impositions spécifiques : les « branch taxes »
- Cas pratique : déterminer les impôts dus par un établissement stable en France

Analyser le traitement des « transactions » entre l'établissement stable et son siège

- Les opérations pour lesquelles l'établissement stable est traité comme une entreprise distincte de son siège
- Les opérations assimilables à de simples transferts
- La question de la validité juridique des accords entre l'établissement stable et son siège
- Autodiagnostic : quels sont les process dans mon groupe pour identifier les engagements pris par les établissements stables ?

Définir le traitement des activités internationales de l'établissement stable

- En l'absence de convention fiscale
- En présence d'une convention fiscale
- Les règles de territorialité de TVA applicables aux relations entre l'établissement stable et les tiers
- L'application de la réglementation des prix de transfert entre un établissement stable et son siège
- Autodiagnostic : comment les flux internationaux des établissements stables de mon groupe sont-ils suivis ?

Réagir à la révélation a posteriori d'un établissement stable en France

Evaluer le coût fiscal de l'existence d'un établissement stable

- Les méthodes de détermination des bénéfices attribuables à l'établissement stable : l'approche par « l'activité commerciale pertinente » ; l'approche par « l'entité fonctionnellement distincte »



- Le retraitement des résultats du siège
- Brainstorming : comment défendre l'utilisation d'une méthode plutôt qu'une autre?

La procédure de contestation de la qualification d'établissement stable

- Le recours préalable au rescrit établissement stable
- Les arguments à invoquer
- Analyse : mettre en lumière les points essentiels de la rédaction d'un rescrit établissement stable

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 1-2 Sep. 2026
- 26-27 Nov. 2026

A DISTANCE

- 1-2 Sep. 2026
- 26-27 Nov. 2026

